



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Élections du 4 décembre 2014



COMITÉ TECHNIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE 2014-2018



La réduction des effectifs du MAE (200 suppressions de poste par an) sans véritable diminution des missions, impacte les services à l'administration centrale : la question du **temps de travail** revient au premier plan et la **prévention des risques psycho-sociaux** est plus nécessaire que jamais

Priorité à l'amélioration des conditions de travail...

Les élus CFDT poursuivront le travail entamé fin 2013 sur la refonte des règlements intérieurs ARTT des services d'administration centrale - y compris les cabinets ministériels -. Ils participeront à l'élaboration d'une Charte du temps qui garantisse le **respect de l'horaire légal**, la **conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle** (droit à la déconnexion).

Les représentants de la CFDT aux CHSCT spéciaux francilien et nantais concentreront leur action sur la **prévention des risques professionnels de toutes natures**. La CFDT prendra toute sa part dans la **mise à jour des documents unique d'évaluation des risques** et effectuera des **visites régulières de sites**.
Après l'obtention en 2012 du **plan de prévention des risques psycho-sociaux** au

MAE, la CFDT revendique la **création d'un référent « pays en crise »** à la DRH pour traiter les difficultés particulières des agents au retour de ces affectations, et d'un **médiateur indépendant** pour mettre fin à toutes les situations de **violence managériale tant à l'administration centrale que dans les postes**.



N'oubliez pas !

Votez par correspondance
que vous soyez à l'étranger ou à la centrale



...sans oublier nos exigences en matière de rémunération et d'action sociale

PRIMES

Un **nouveau système de primes** (RIFSEEP) remplacera **en 2015** la prime de fonctions et de résultat (PFR) pour les corps A et B qui en bénéficiaient et **sera étendu** aux corps de catégorie C. La CFDT milite pour que l'on ne retombe pas dans les errements de la PFR. La **cartographie des postes** éligibles doit être réalisée en concertation avec les organisations syndicales et ne plus être l'apanage du seul Secrétaire général du ministère. La **part au mérite** doit être encadrée et réellement **articulée avec l'évaluation FANEV**.

ACTION SOCIALE

La CFDT se battra pour **préserver les moyens** nécessaires aux **associations à caractère social**. Elle veillera aux critères d'attribution des **logements** et au fonctionnement des **crèches**.

À Paris, la CFDT :	À Nantes, la CFDT :
<ul style="list-style-type: none"> ▶Continuera de s'investir dans le fonctionnement des deux dispensaires parisiens (ADOS); ▶veillera à ce qu'il soit remédié à la dégradation des conditions de travail liées notamment aux bureaux en « open space » (Convention) que l'administration a cru bon d'imposer et aux déménagements conduits sans concertation; ▶veillera à ce que l'administration garantisse des conditions de travail optimales aux agents dont le poste de travail sera impacté par les travaux du Quai d'Orsay ou des déménagements (Châtillon et la Courneuve notamment). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶Mettra l'accent sur la sécurité incendie et l'accessibilité des collègues handicapés (au CHSCT); ▶veillera au bon fonctionnement du service de restauration (ADOS); ▶militera au sein du groupe de travail intersyndical traitant de l'exposition à l'amiante pour la reconnaissance en exposition intermédiaire, la prise en compte de maladies ne figurant pas dans les tableaux et l'accès à la « pré-retraite amiante » pour les agents du Tripode; ▶surveillera le bon aboutissement du dossier indemnitaire (prise en compte des compléments de rémunération à la sous-direction des visas); ▶sera attentive au respect des droits des collègues affectés à l'AEFE, en matière de formation et d'accès aux prestations d'action sociale.

La CFDT s'est battue pour que les agents affectés à l'administration centrale, à Paris et à Nantes, soient représentés dans des instances de dialogue social de proximité.

L'élection au CT d'administration centrale permettra de désigner, pour la première fois, les représentants du personnel dans ce comité, mais aussi les représentants aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) francilien et nantais.

Plus la CFDT a de voix et de sièges dans les instances de dialogue social, plus elle est légitime et plus elle a les moyens d'agir.

Ses 20 candidats représentent toutes les catégories d'agents et respectent strictement la parité femme/homme et l'équilibre Paris/Nantes.

